

Droit de la responsabilité sociétale des organisations

La responsabilité sociétale des organisations (RSO) est une extension à toutes les organisations du concept de responsabilité sociale des entreprises (RSE).

En d'autres termes, c'est un concept qui entend traduire la mise en oeuvre de la démarche de développement durable par toute organisation, qu'elle soit publique ou privée.

Le présent ouvrage a pour objet, d'une part, d'exposer les principaux concepts de la RSE-O auxquels sont confrontés les juristes, d'autre part, d'identifier et d'étudier les fabriques de normes RSE-O.

René de Quenaudon, [Droit de la responsabilité sociétale des organisations](#), Bruxelles, Larcier (Masters droit), 2014.

